

Réunion publique

Objectifs :

- Présenter un projet (de manière pédagogique et accessible à tou·tes)
- Instaurer un dialogue avec les habitant·es
- Recueillir l'expression d'un public concerné par le projet

Public cible :

- L'ensemble des habitant·es du territoire

Fonctionnement du dispositif :

- Fixer les objectifs de la réunion publique (quel·les intervenant·es, quel public, etc.)
- Communiquer le plus largement possible (bulletin municipal, réseaux sociaux, courrier, affiches, etc.)
- Le choix du lieu, de la date et de l'horaire doit s'adapter aux disponibilités des habitant·es (éviter le week-end et pendant les vacances)
- Bien choisir le lieu de réunion (accessible, si possible en lien avec le projet)
- Préparer un ordre du jour (introduction, animations, interventions, etc.) et s'y tenir
- Se tenir aux horaires annoncés de la réunion
- Prévoir une équipe chargée de la bonne logistique de l'évènement le jour J

Les étapes clefs

- Préparer la réunion avec toutes les parties prenantes du projet
- S'assurer de la bonne préparation logistique de la réunion
- Visiter la salle et s'assurer de son bon fonctionnement compte tenu des activités prévues (présence de prises, fonctionnement du vidéoprojecteur, nombre de chaises, etc.)

Atouts :

Instaure un dialogue direct entre les citoyen·nes et les personnes en charge du projet.

Ponctue une concertation (lancement et clôture de la démarche par exemple).

Limites :

Risque de non-mixité parmi les participant·es.

Une réunion mal cadrée peut faire perdre tout l'intérêt de cet évènement.

Les groupes de lobbying peuvent prendre le pas sur le reste des participant·es.

Rubrique conseil :

La présence des élu·es et de la maîtrise d'œuvre est essentielle.

Cependant l'animation de la réunion doit être assurée par une personne adoptant une posture de neutralité vis-à-vis du projet.

Réunion publique – Repensons le quartier Rouen-Flaubert – Métropole Rouen Normandie

Objectif :

- **Lancer officiellement cette deuxième phase de concertation** pour faire désormais évoluer les aspects plus concrets et opérationnels du projet tels que les mobilités, la qualité du logement, les formes urbaines, le vivre ensemble, les services et équipements publics ou encore l'émergence d'une démarche participative dans la gestion et la vie du quartier
- **apporter des réponses précises** aux contributions formulées lors de la première phase de concertation organisée d'octobre 2020 à juin 2021;
- **expliquer les arbitrages**, les choix opérés et les évolutions qui résultent de ces contributions citoyennes;

Budget : temps agent

Difficultés et bonnes pratiques :

- Mobiliser les participant·es sur le long terme (contexte d'une seconde phase de concertation)
- Cadrer la place et rôle de chacun·e durant la réunion et s'y tenir
- Veiller au temps de prises de parole pour garantir un temps suffisant pour les échanges avec le public
- Privilégier les exposés clairs et synthétiques